

# Fiche de données de sécurité UE

Te-Econom Plus

Date d'édition / Référence 01.02.2008 lise / Version 1

Remplace l'édition du

Date d'impression 01.02.2008

**Fiche no. 1743** Version 1

Page 1 de 5

Edition

Supprimé

---

Société Ivoclar Vivadent AG, Bendererstrasse 2, FL - 9494 Schaan  
Principauté de Liechtenstein

---

## 1 Nom commercial et fournisseur

1.1 Nom commercial / Marquage des marchandises

**Te-Econom Plus**

1.2 Application / Emploi

Composite

1.3 Fabricant

Ivoclar Vivadent AG, Bendererstrasse 2, FL - 9494 Schaan  
Fürstentum Liechtenstein

Fournisseur

1.4 No. secours toxique

Public

No. secours toxique: +423 / 235 35 35 ou 373 40 40  
Ivoclar Vivadent AG, FL-9494 Schaan, Liechtenstein

---

## 2 Identification des dangers

Matériau non polymérisé: Un contact direct peut irriter les yeux et la peau. L'emploi de ce matériau n'est pas conseillé en cas d'allergie connue à l'un de ses composants.

---

## 3 Composition

3.1 Caractérisation chimique

Pâte en Diméthacrylate, charge minérale, copolymère, tri-fluorure d'ytterbium, initiateurs, stabilisateurs et colorants

3.2 Composants dangereux

< 40 % Diméthacrylates (CAS No. 1565-94-2, 109-16-0 et 72869-86-4)

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

3.3 Autres informations

Aucun.

---

## 4 Premiers secours

4.1 Contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.2 Contact avec la peau

Laver minutieusement au savon et à l'eau.

4.3 Ingestion

Lors de la manipulation industrielle, une ingestion accidentelle de petites quantités de produit ne devrait pas être dangereuse.

4.4 Inhalation

Emmener à l'air frais.

4.5 Autres informations

En cas de malaise, consulter un médecin (montrer la fiche de

Date d'édition / Référence 01.02.2008 lise / Version 1

Remplace l'édition du

Date d'impression 01.02.2008

**Fiche no. 1743**

Version 1

Page 2 de 5

Edition

Supprimé

données sécurité).

---

**5 Mesures de lutte contre l'incendie**

- |     |                                  |  |
|-----|----------------------------------|--|
| 5.1 | Moyens d'extinction appropriés   | Eau nébulisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre. |
| 5.2 | Moyens d'extinction inappropriés | Aucun connu  |
| 5.3 | Autres informations              | Aucun.   |

---

**6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

Nettoyer mécaniquement.  
Eliminer selon les réglementations locales et nationales.

---

**7 Manipulation et stockage**

- |     |  |  |
|-----|--|--|
| 7.1 | Manipulation                                   | Seul le personnel convenablement entraîné peut manipuler ce produit. |
| 7.2 | Hygiène du travail                             | Une hygiène adéquate est à respecter.                                |
| 7.3 | Stockage                                       | A conserver à température ambiante (2-28 °C)                         |
| 7.4 | Lieu de stockage                               | Eviter l'exposition à la lumière.                                    |
| 7.5 | Protection contre l'incendie et les explosions | Pas nécessaire.  |

---

**8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

- |       |   |  |
|-------|---|--|
| 8.1   | Contrôle de l'exposition                    | Une bonne ventilation générale devrait être suffisante.  |
| 8.2   | Valeurs limites d'exposition                | Aucune n'est établie.  |
| 8.3   | Contrôle de l'exposition professionnelle    |  |
| 8.3.1 | Protection respiratoire                     | Pas nécessaire.  |
| 8.3.2 | Protection des mains                        | Gants.<br>Les gants à usage médical disponibles sur le marché ne protègent pas contre les effets de sensibilisation au méthacrylate. |
| 8.3.3 | Protection des yeux                         | Lunettes de sécurité.  |
| 8.3.4 | Autres                                      | Aucun.   |
| 8.4   | Contrôle de l'exposition de l'environnement |  |
-

Date d'édition / Référence 01.02.2008 lise / Version 1

Remplace l'édition du

Date d'impression 01.02.2008

**Fiche no. 1743** Version 1

Page 3 de 5

Edition

Supprimé

**9 Propriétés physiques et chimiques**

9.1 Aspect	Pâte	
9.2 Couleur	blanc cassé à crème	
9.3 Odeur	pratiquement inodore	
9.4 Changement d'état	---	Contrôlé selon:
9.5 Densité	> 2 g/cm <sup>3</sup>	
9.6 Pression de vapeur	inapplicable	
9.7 Viscosité	non déterminée	
9.8 Solubilité		
Solubilité dans l'eau	< 0.1 %	
9.9 pH	non déterminée	
9.10 Point d'éclair	> 150 °C	
9.11 Température d'auto-inflammation	non déterminé	
9.12 Limites d'explosivité	inf.: sup.: inapplicable	
9.13 Autres informations		
Coeff. de part. n-octanol/eau		
Taux d'évaporation	Aucune.	

**10 Stabilité et réactivité**

10.1 Décomposition thermique	Aucune, si utilisé conformément à sa destination.
10.2 Produits de décomposition dangereux	Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.
10.3 Conditions / matières à éviter	Aucun.
10.4 Autres informations	Eviter une exposition du produit à la lumière.

**11 Informations toxicologiques**

11.1 Toxicité aiguë	DL-50 par voie orale pour le rat est > 5'000 mg/kg.
11.2 Toxicité chronique	Matériau non polymérisé: un contact cutané prolongé ou fréquent peut provoquer des réactions cutanées allergiques.

# Fiche de données de sécurité UE

Te-Econom Plus

Date d'édition / Référence 01.02.2008 lise / Version 1

Remplace l'édition du

Date d'impression 01.02.2008

**Fiche no. 1743** Version 1

Page 4 de 5

Edition

Supprimé

---

11.3 Autres informations Lors de la manipulation industrielle, une ingestion accidentelle de petites quantités de produit ne devrait pas être dangereuse.

---

## 12 Informations écologiques

12.1 Écotoxicité Pas de données disponibles.

12.2 Mobilité Pas de données disponibles.

12.3 Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

12.4 Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles.

12.5 Autres informations Pas de problèmes écologiques prévisibles sous conditions normales de manipulation et d'utilisation.  
presque insoluble

---

## 13 Elimination

Acheminer dans une décharge agréée ou dans une usine d'incinération de déchets, en observant les prescriptions des autorités locales.

13.1 EU waste key 20 01 39

13.2 Swiss waste code ---

13.3 Origin Zahnarztpraxis

---

## 14 Transport

14.1 Transport par terre

ADR	---	RID	---
Code class.			
Numéro UN	---	Code Kemler	
Groupe d'emball.	---		
Désignation officielle			

14.2 Transport maritime

ADNR	---	IMDG	---
Numéro UN	---		
EMS	---	MFAG	---
Groupe d'emball.			
Désignation officielle	---		
Polluant marin			

# Fiche de données de sécurité UE

Te-Econom Plus

Date d'édition / Référence 01.02.2008 lise / Version 1

Remplace l'édition du

Date d'impression 01.02.2008

**Fiche no. 1743**

Version 1

Page 5 de 5

Edition

Supprimé

14.3	Transport aérien	OACI / IATA-DGR	---
		Numéro UN	---
		Désignation officielle	---
		Subsidiary Risk	---
		Labels	---
		Groupe d'emball.	---
	Avion de passagers	Instructions d'emballage	---
		max.	---
	Avion-Cargo	Instructions d'emballage	---
		max.	---
14.4	Autres informations	Ce produit ne nécessite aucune classification pour le transport.	

## 15 Informations réglementaires

Ce produit est un produit médical suivant la directive européenne 93/42/CEE.

Ce produit ne nécessite aucune classification selon les critères de la "Gefahrstoffverordnung".

15.1 No. UN ---

15.2 Prescriptions nationales

15.3 No. EINECS/ELINCS ---

15.4 Symboles de danger

15.5 Indications de danger Contient Diméthacrylates (CAS No. 1565-94-2, 109-16-0 et 72869-86-4).

15.6 Phrases R

15.7 Phrases S

15.8 Valeur VME

15.9 Classification BVD (CH)

15.10 VbF (D)

15.11 Autres informations Aucun.

## 16 Autres informations

*Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Les fiches de données sécurité servent à la description des produits compte tenu des exigences de sécurité. Les données ne sont pas des garanties des caractéristiques des produits.*